



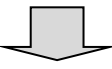
# INSCRIPTION ASVBD JUDO – CERTIFICAT MEDICAL

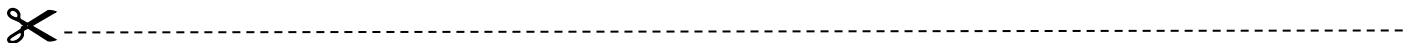


Si vous étiez licencié(e) à l'ASVBD JUDO la saison passée et si votre certificat médical date de moins de 3 ans, remplissez le questionnaire de santé ci-dessous. Celui-ci sera à conserver par vos soins. Seule l'attestation signée par le licencié majeur ou par ses parents s'il est mineur sera à joindre au dossier d'inscription. Votre certificat médical d'origine sera reporté au dossier d'inscription de cette saison.

## QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS – SPORT » - CERFA n°15699\*01

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant !</b>		
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu <b>OUI</b> à une ou plusieurs questions : <b>UN CERTIFICAT MEDICAL EST A FOURNIR.</b> Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.		
Si vous avez répondu <b>NON</b> à toutes les questions :  Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant l'attestation ci-dessous avoir répondu NON à toutes les questions.		



## CERTIFICAT MEDICAL - ATTESTATION (A joindre au dossier d'inscription).

Loi 2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé décret 2016-1157 du 24/08/2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  licencié(e) ou  représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur :

- avoir fourni à l'ASVBD JUDO un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive dont la date est postérieur à 3 ans au jour du renouvellement de la licence.
- et avoir complété le questionnaire QS-SPORT (cerfa n° 15699\*01) et avoir répondu NON à toutes les questions

Date :

Signature